

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
De la Commune de FLEAC

Nombre de conseillers en exercice : 26 - présents : 17 - votants : 21 dont 4 pouvoirs	Dûment convoqué, le Conseil Municipal de la Ville de FLEAC s'est réuni en session ORDINAIRE, à la mairie de FLEAC le lundi 15 décembre 2025 sous la Présidence de Mme Hélène GINGAST, Maire.
--	--

Date de la convocation du Conseil municipal : le 09/12/2025

PRESENTS :

Mmes GINGAST, LAINE, CHAUVEAU, DESACHY, BADALIAN, CHEMINADE, RANIVOALISON, VASLIN,

MM. DAVIAUX, LABROUSSE, FREMINET, CALANDRAUD, CHAUVAUD, LAGARDE, LOJEWSKI, NICOLAS, SOGUEL

ABSENTS EXCUSES :

MM. GUINET, MORIN, MOUHICA, Mmes AUDRA, BEL, DIABY, GOMES DA COSTA, JUIN, PLAIN

POUVOIRS : De Mme JUIN à Mme VASLIN
De Mme BEL à Mme BADALIAN
De Mme AUDRA à Mme DESACHY
De M. GUINET à Mme LAINE

SECRETAIRE DE SEANCE : Serge LAGARDE

Délibération : 2025-12-07

Finances - Décision modificative budgétaire n°6 (Budget principal)

Rapporteur : Patricia LAINÉ

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2025-03-07 du 24 mars 2025 adoptant le budget primitif pour l'année 2025,

Vu les délibérations du conseil municipal du 14/04/2025, du 19/05/2025, du 23/06/2025, du 13/10/2025 et du 17/11/2025, adoptant les décisions modificatives 1/2025, 2/2025, 3/2025, 4/2025 et 5/2025 du budget principal,

Considérant la nécessité de procéder à des écritures comptables concernant le budget principal de la Commune,

Considérant la nécessité de prendre en compte dans les écritures comptables du budget principal des besoins nouveaux,

Il est proposé de modifier le BP 2025 pour le budget principal de la Commune comme suit,

En fonctionnement:

- Ajustement sur les dépenses d'entretien sur bâtiments publics,
- Ajustement du virement à la section d'investissement afin de couvrir les besoins nouveaux d'investissement.

EN FONCTIONNEMENT					
Sens / Section	Chap. / ART.	Objet	BP 2025 + DM.1 à 5	DM.6	TOTAL après DM
DF	011 / 615221	Entretien et réparations sur bâtiments publics	18 000,00 €	+ 30 000,00€	48 000,00 €
DF	023	Virement à la section d'investissement	552 968,44 €	+ 62 934,07 €	615 902,51 €
Sous-total Dépenses de fonctionnement				+ 92 934,07 €	
Sous-total Recettes de fonctionnement				00,00 €	

Rappel : le budget principal (BP + DM 1 à 5) a été voté en sur-équilibre, en section de fonctionnement :

- *Dépenses de fonctionnement : 4 448 687,44 €*
- *Recettes de fonctionnement : 5 172 087,00 €*

La présente délibération porte la section de fonctionnement à :

- *Dépenses de fonctionnement : 4 541 621,51 €*
- *Recettes de fonctionnement : 5 172 087,00 €*

En investissement:

- Ajustement de la dépense pour les travaux de l'Hôtel de ville,
- Ajustement de la dépense pour les travaux de la Salle des fêtes,
- Ajustement de la dépense pour les travaux de réfection des terrains de tennis,
- Ajustement de la dépense pour le réaménagement de la micro-crèche,
- Ajustement de la dépense pour le remplacement des buts de handball à la Salle des sports,
- Report de l'acquisition du terrain rue de La Martine à l'exercice suivant,
- Réduction de la dépense sur plusieurs opérations, au réel de la dépense engagée.

AR Prefecture

016-211601380-20251216-DCM_202512_07-DE
Reçu le 16/12/2025
Publié le 16/12/2025

EN INVESTISSEMENT

Sens / Section	Op. / ART.	Objet	BP 2025 + DM. 1 à 5	DM. 6	TOTAL après DM
DI	269 / 21311	Hôtel de ville / Constructions bâtiments administratifs	440 124,14 €	+ 2 000,00 €	442 124,14 €
DI	278 / 2188	Centre technique / Autres immobilisations corporelles	37 244,34 €	-1 178,09 €	36 066,25 €
DI	299 / 21314	Salle des fêtes / Constructions bâtiments culturels et sportifs	144 300,00 €	+ 7 900,00 €	152 200,00 €
DI	304 / 21314	Château / Constructions bâtiments culturels	26 870,50 €	-482,39 €	26 388,11 €
DI	304 / 21318	Château / Constructions autres bâtiments publics	267,94 €	-267,94 €	0,00 €
DI	314 / 2188	Salle des sports / Autres immobilisations corporelles	0,00 €	+ 3 065,00 €	3 065,00 €
DI	315 / 2188	Restaurant scolaire / Autres immobilisations corporelles	1 201,00 €	-139,90 €	1 061,10 €
DI	333 / 21314	Tennis / Constructions bâtiments culturels et sportifs	56 500,00 €	+ 54 500,00 €	111 000,00 €
DI	347 / 21316	Cimetière / Constructions équipements du cimetière	16 025,40 €	-1 445,40 €	14 580,00 €
DI	348 / 21318	MJC / Constructions autres bâtiments publics	45 146,40 €	+ 356,00 €	45 502,40 €
DI	370 / 2188	Culture événementiel / Autres immobilisations corporelles	2 000,00 €	-273,21 €	1 726,79 €
DI	373 / 21831	Groupe scolaire numérique / Matériel informatique scolaire	4 700,00 €	-120,00 €	4 580,00 €
DI	382 / 2112	La Martine / Terrains de voirie	980,00 €	-980,00 €	0,00 €
Sous-total Dépenses d'investissement				62 934,07 €	
RI	021	Virement de la section de fonctionnement	552 968,44 €	+ 62 934,07 €	615 902,51 €
Sous-total Recettes d'investissement				62 934,07 €	
Sous-total de la section d'investissement				0,00 €	

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir entendu l'exposé de Madame le rapporteur,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés par 21 voix pour, zéro contre et aucune abstention, DECIDE :

AR Prefecture

016-211601380-20251216-DCM_202512_07-DE
Reçu le 16/12/2025
Publié le 16/12/2025

- D'APPROUVER la proposition ci-dessus exposée de modification du budget principal n°06-2025,
- D'AUTORISER Madame le Maire, à signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

Fait et délibéré à FLEAC, le 15 décembre 2025

Pour copie conforme,

Le Maire,
Hélène GINGAST

Certifiée exécutoire compte tenu de :

Transmission à la préfecture le : **16 DEC. 2025**

Réception du : **16 DEC. 2025**

Mise en ligne le : **16 DEC. 2025**

Le Maire, Hélène GINGAST

